

Écriture inclusive. Le changement a été rapide et étonnant. En quelques mois, depuis septembre particulièrement, de très nombreuses institutions ont décidé d'adopter l'écriture inclusive dans le cadre de leur communication externe. Cette semaine, par exemple, l'ULB évoquait ses "huit docteur.e.s Honoris Causa" en couverture de son magazine 'Esprit libre'. Pour rappel, l'écriture inclusive est un ensemble d'attentions graphiques et syntaxiques qui permettent de représenter dans la langue aussi bien le sexe masculin que le sexe féminin. Professeur émérite de linguistique à l'UCL, Michel Francard expliquait sur le site de l'université que *"cette présence explicite du féminin peut se traduire à l'écrit de trois manières. Premièrement, l'accord en genre des noms de métiers et de fonctions : l'ingénieure, la doyenne, la promotrice. Deuxièmement, le recours à des formulations qui évitent de considérer le nom masculin comme 'englobant le féminin': à 'droits de l'homme', on préférera 'droits de la personne'. Par le recours, enfin, à des formulations qui évitent de considérer le masculin comme 'générique' ou 'neutre'."* C'est dans ce cadre qu'est employé, par certains, le point milieu (ou point médian). Il s'agit du signe graphique [·] qui vient s'intercaler en finale du mot, entre les marques du masculin et du féminin. Dans un livre intitulé "La guerre au français", Marie-Hélène Verdier, écrivain, professeur de lettres et chroniqueuse, prend le contre-pied de ce point de vue. Elle redoute que l'on bouleverse et "violente" la langue à partir de considérations "idéologiques". Elle inscrit même l'écriture inclusive dans une "guerre" livrée à la langue française. Sa pensée, plus conservatrice, fera débat, mais avec culture et passion.

Marie-Hélène Verdier est l'Invitée du samedi de LaLibre.be.